

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6262 rév. 1**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

Bureau Veritas Marine & Offshore
Registre International Classification Navires Plateformes Offshore
N° SIREN : 821131844

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing in :

LIEUX DE TRAVAIL / BRUITS ET VIBRATIONS
WORKPLACES / NOISE AND VIBRATION

réalisées par / *performed by :*

Bureau Veritas Marine & Offshore
Le Triangle de l'Arche
8, cours du triangle - CS 50101
92937 PARIS LA DEFENSE CEDEX

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated january 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **06/12/2017**
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/11/2018**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
The Pole Manager,

Stéphane RICHARD

Accréditation Non Valide

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6262.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6262

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6262 rév. 1

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Bureau Veritas Marine & Offshore
Le Triangle de l'Arche
8, cours du triangle - CS 50101
92937 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Dans son unité technique :

Section DS/VLM

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

# LIEUX DE TRAVAIL / BRUITS ET VIBRATIONS / Essais acoustiques et mesures de bruit (LAB REF 23 : Mesurage de l'exposition au bruit en milieu de travail)						
Objet soumis à l'essai	Nature de l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Domaine d'application	Référence de la méthode	Principe de la méthode	Principaux moyens d'essai
Travailleurs exposés au bruit (inclus Marine et Offshore)	Mesurage de l'exposition au bruit Exclusion : exposition au bruit avec source placée à proximité de l'oreille	Niveau de pression acoustique de crête (dB(C)) Niveau d'exposition quotidienne au bruit LEX, 8 h (en dB(A)) ou Niveau d'exposition hebdomadaire au bruit LEX, 40 h (en dB(A)) et Niveau d'exposition au bruit sur 24h LEX, 24 h (en dB(A))	$L_{p_{crête}} \leq 143$ dB(C)	NF EN ISO 9612 Mai 2009	Mesurage de bruit Calcul du LEX, 8 h ou du LEX, 40 h et/ou du LEX, 24 h	Exposimètre acoustique

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Accréditation Non Valable

# LIEUX DE TRAVAIL / BRUITS ET VIBRATIONS / Essais acoustiques et mesures de bruit (LAB REF 23 : Mesurage de l'exposition au bruit en milieu de travail)						
Objet soumis à l'essai	Nature de l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Domaine d'application	Référence de la méthode	Principe de la méthode	Principaux moyens d'essai
Travailleurs portant des PICB à l'exclusion des PICB à entrée audio pour le travail	Détermination de l'exposition effective au bruit en cas de port de PICB	Niveau d'exposition quotidienne au bruit LEX, 8 h (en dB(A)) ou Niveau d'exposition hebdomadaire au bruit LEX, 40 h (en dB(A)) et Niveau d'exposition au bruit sur 24h LEX, 24 h (en dB(A))	$L_{p_{crête}} \leq 143$ dB(C) pour mesurage par exposimètre	NF EN ISO 4869-2 Août 1995	Recherche des données sur les PICB Calcul du LEX, 8 h ou du LEX, 40 h résiduel sous PICB et du LEX, 24 h	/
	Détermination de l'exposition effective au bruit en cas de port de PICB	$L_{p_{crête}}$ en dB(C)	$L_{p_{crête}} \leq 143$ dB(C)	annexe B NF EN 458 Mars 2005	Recherche des données sur les PICB Calcul du $L_{p_{crête}}$ résiduel sous PICB	Instrumentation adaptée

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **06/12/2017**

Date de fin de validité : **30/11/2018**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Anthony BARON

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6262.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr